	**Note à l'attention du lecteur** : Pour naviguer plus aisément au sein du document, cliquez sur les liens hypertextes insérés dans les trois tableaux récapitulatifs de présentation de la formation (pages 8, 9 et 10). La combinaison « *Ctrl* + *Home* » vous ramène ici... Bonne lecture !

Département pédagogique

Profil d'enseignement

Bachelier A.E.S.I. orientation

Sciences

Année académique 2026-2027

Haute École Charlemagne : nos Valeurs

Par l'engagement et la qualité du travail de ses équipes, la Haute École Charlemagne offre à chaque étudiant la possibilité de vivre et partager ses valeurs essentielles :

- **La démocratie** : la HECh forme ses étudiants au respect des libertés et droits fondamentaux de l'Homme, à l'exercice du libre arbitre, au développement de connaissances raisonnées et à l'exercice de l'esprit critique ;

- **L'ouverture** : la HECh accompagne ses étudiants pour qu'ils deviennent des citoyens libres et responsables, ouverts sur le monde et sa diversité culturelle ;

- **La démarche scientifique** : la HECh forme ses étudiants à la recherche de la vérité avec une constante honnêteté intellectuelle, toute de rigueur, d'objectivité, de rationalité et de tolérance ;

- **La neutralité** : la HECh accueille chaque étudiant sans discrimination, développe chez ceux-ci la liberté de conscience et de pensée, stimule leur attachement à user de la liberté d'expression sans jamais dénigrer ni les personnes ni les savoirs ;

- **L'émancipation sociale** : la HECh amène les étudiants à s'approprier progressivement des savoirs et à acquérir des compétences pour leur permettre de prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle. Face aux inégalités sociales, elle soutient les plus défavorisés, les rend confiants en eux et conscients de leurs potentialités afin qu'aucun choix ne leur soit interdit pour des raisons liées à leur milieu d'origine. Elle leur permet de construire leur émancipation intellectuelle, gage de leur émancipation sociale.

Note liminaire

Actuellement de niveau 6 dans le Cadre Européen des Certifications, la formation initiale des enseignants vise l'acquisition de compétences et d'aptitudes au service d'une pratique professionnelle réfléchie et réflexive : acquisition de savoirs approfondis ; compréhension critique de théories et de principes ; développement du sens de l'innovation en vue de résoudre des problèmes complexes et imprévisibles ; gestion d'activités ou de projets professionnels complexes ; prise de responsabilités en matière de développement professionnel individuel et collectif. [1]

Par ailleurs, les objectifs de la formation initiale des enseignants sont en étroite corrélation avec, d'une part, les quatre missions prioritaires définies pour l'enseignement obligatoire et, d'autre part, avec les cinq axes stratégiques fixés par le Pacte pour un Enseignement d'Excellence.

Les missions prioritaires de l'enseignement obligatoire sont orientées vers le développement personnel, social et culturel de chacun des élèves, dans le souci de construire une société démocratique, solidaire, pluraliste, respectueuse de l'environnement et ouverte aux autres cultures, tout en assurant à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale. [2]

Les axes stratégiques du Pacte, quant à eux, redessinent les contours d'un métier où il revient entre autres aux enseignants d'enseigner les savoirs et compétences de la société du XXI^{e} siècle ; de favoriser le plaisir d'apprendre ; de développer autonomie et responsabilité face à l'évolution du système éducatif ; d'inscrire leur pratique professionnelle dans des dynamiques collectives ; de favoriser l'émancipation sociale, la mixité, l'école inclusive, contre l'échec scolaire, le décrochage et le redoublement ; de rendre l'école plus accessible, plus ouverte sur son environnement et mieux adaptée au bien-être de l'enfant. [3]

Ainsi, dans le respect des valeurs qui lui sont chères, la Haute École Charlemagne forme des enseignants capables de répondre à ce cahier des charges ambitieux et outillés pour contribuer au mieux à l'amélioration de tout le système éducatif.

Son projet éducatif s'appuie sur deux principes fondamentaux :

- l'articulation renforcée du lien entre la théorie et la pratique professionnelle ;
- une organisation de la formation en six axes : formation disciplinaire, formation à et par la communication, formation à et par la pratique, formation didactique et pédagogique, formation en sciences humaines et sociales, formation à et par la recherche.

Dans tous les cas, au terme de leur cursus, les enseignants auront acquis la maitrise des concepts et compétences disciplinaires, didactiques et pédagogiques leur permettant d'amener leurs futurs élèves à la maitrise des référentiels de compétences d'application dans les niveaux d'enseignement concernés. [4]

[1] Le Décret définissant la Formation Initiale des Enseignants (D. 07-02-2019 ; M.B. 05-03-2019) relève la formation à un niveau 7, qui fixe un niveau de spécialisation accru dans le domaine de la recherche et de la conscience critique. La mise en application de ce décret a été reportée à 2021-2022.
[2] Décret portant les livres 1 et 2 du Code de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire, et mettant en place le tronc commun du 3 mai 2019, article 1.4.1-1.
[3] Pacte pour un enseignement d'excellence, Avis n°3 du Groupe central, 7 mars 2017.
[4] Décret définissant la formation initiale des enseignants (D. 07-02-2019 / M.B. 05-03-2019) Art.8.

Référentiel de compétences de l'enseignant

1. Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession

a. Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif.
b. Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal.
c. Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.

2. Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité

a. Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle.
b. Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence.
c. S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession.
d. Mettre en place des pratiques démocratiques de citoyenneté.
e. Collaborer à la réalisation d'actions de partenariat engagées entre l'établissement et son environnement économique, social et culturel.

3. Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société

a. Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques sociaux et éthiques.
b. S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions.
c. Mettre en œuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques.

4. Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover

a. Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.
b. Participer à des groupes ou des réseaux de recherche pour enrichir sa pratique professionnelle.
c. Mettre en question ses connaissances et ses pratiques.
d. Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques.
e. Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...).

5. Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement

a. Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde.
b. S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques.
c. Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées.
d. Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie.

6. Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions

a. Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques.
b. Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation.
c. Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants.
d. Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage.
e. Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages.
f. Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage.

7. Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté

a. Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante.
b. Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages.
c. Faire participer les élèves comme groupe et comme individus à l'établissement des normes de fonctionnement de la classe.
d. Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.

Profil d'enseignement : Bachelier A.E.S.I. en Sciences

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation
Niveau CFC : Bachelier professionnalisant, niveau 6
Implantation : Les Rivageois, Liège
Président du jury : La Direction de Département
Secrétaire du jury : Madame Geneviève Evrard

Présentation

La formation de bachelier en sciences est dynamique et pluridisciplinaire. Elle permettra au futur enseignant de **développer des compétences** telles que :

- acquérir des connaissances de base en biologie, chimie et physique en classe comme sur le terrain ;
- manipuler efficacement du matériel et réaliser des expériences ;
- maîtriser et utiliser la démarche scientifique ;
- affiner l'esprit critique et les capacités d'observation ;
- exercer ses nouvelles compétences pour créer des activités d'enseignement et ainsi mettre en œuvre une didactique pertinente.

Une section qui bouge

Activités concrètes de terrain et laboratoires.
Voyages pédagogiques pluridisciplinaires.
Participation à des conférences et des colloques.
Stages d'insertion professionnelle dans des milieux variés.
Collaboration pédagogique avec une université canadienne (échanges d'étudiants, recherche en pédagogie).

Savoirs disciplinaires, outils pour l'apprentissage du métier d'enseignant

- Acquisition des connaissances de base avec une participation active de l'étudiant dans le but de stimuler sa curiosité et de le rendre capable de synthétiser, d'exploiter et d'établir des liens entre différents contenus.
- Les problématiques et les observations de la vie courante, les faits d'actualité, l'exploitation de visites ou de rencontres avec des personnes-ressources, … constituent des sources privilégiées afin d'élaborer les notions théoriques.
- Nombreuses découvertes expérimentales pour construire les notions théoriques dans les limites de la pratique professionnelle.
- Organisation de séances de laboratoires et d'exercices en lien avec les manipulations à exploiter dans le milieu professionnel.
- Développement d'un esprit critique notamment dans la sélection de sources d'information scientifique, l'adaptation des notions aux apprenants, …
- Planification de moments pour permettre la nécessaire appropriation individuelle des savoirs et savoir-faire dans les disciplines d'enseignement.
- Évaluations régulières formatives ou certificatives dans les matières d'enseignement permettant à l'étudiant de se situer par rapport au niveau d'exigence et de se préparer à l'examen.

Méthodologie et didactique, outils pour l'apprentissage du métier

- Conception progressive de séquences d'apprentissage dans les 3 disciplines scientifiques (biologie, chimie et physique) qui intègrent les différents paramètres de la démarche scientifique, les cours de pédagogie et de psychologie, l'expérience méthodologique acquise dans les ateliers de formation professionnelle et en stage.

- Discussions et commentaires sur l'aspect didactique des matières à enseigner notamment par l'analyse constructive des essais d'animation.
- Souci de l'intégration constante de l'éducation relative à l'environnement et au développement durable dans les disciplines et les activités.
- Utilisation d'un vocabulaire scientifique approprié et acquisition d'une expression rigoureuse, dynamique et variée.
- Développement des démarches d'observation et de l'analyse critique de situations d'apprentissage.
- Apprentissage du travail en collaboration en vue de s'intégrer progressivement dans une équipe éducative.
- Rencontre et échange avec des enseignants, avec l'Inspection, etc.
- Familiarisation à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC).
- Intégration des trois disciplines dans des projets communs, chaque discipline développant sa méthodologie, notamment dans des voyages pédagogiques.
- Sensibilisation aux relations entre les disciplines scientifiques et l'environnement (physique, social, économique, culturel).
- Réflexion permanente afin de donner du sens aux apprentissages.
- Mise en évidence de capacités personnelles, recherche d'épanouissement et évolution vers une meilleure connaissance de soi.
- Développement progressif de l'autonomie.
- Professeurs disponibles pour accompagner les initiatives de l'étudiant dans les cours, dans les préparations de stage, dans les activités diverses.

Qualités requises

Le bachelier en sciences est en contact avec de jeunes adolescents. Il est dès lors important :

- d'être ouvert aux problèmes humains et spécialement aux problèmes de l'adolescence ;
- de posséder les qualités morales, affectives et intellectuelles pour faire face aux différentes situations qui peuvent se présenter ;
- de développer des qualités d'animateur et d'orateur ;
- de s'intégrer dans une équipe d'enseignants ;
- de s'épanouir progressivement dans ce métier.

La maîtrise de la méthode scientifique, des lois de la physique, de la chimie et de la biologie ne s'obtient pas en quelques jours et l'étudiant déjà familiarisé avec le monde des sciences sera d'autant plus à l'aise que sa préparation dans le secondaire aura été approfondie.
Cependant un étudiant ayant suivi un cours de niveau faible en sciences pourra suivre efficacement et réussir à condition de fournir les efforts nécessaires. En effet les connaissances de l'enseignement secondaire sont revues et complétées. Par ailleurs, un cours de mathématiques appliquées permet de revoir les notions nécessaires en sciences.
Il est essentiel d'aimer les sciences, d'être curieux, de chercher à comprendre, d'être prêt à observer et à analyser différents phénomènes scientifiques du monde qui nous entoure.
Il faut se montrer capable de raisonner, de structurer ses connaissances, de les appliquer et de les relier à des phénomènes de la vie courante.
Il est nécessaire de maîtriser l'expression orale et écrite et d'avoir une orthographe correcte.

Identification des Unités d'Enseignement (U.E.)

Bloc 1

U.E.	ECTS	Activité(s) de l'Unité d'enseignement	H	Quadri
AFP-1 [prér. Stages-2]	10	Ateliers de formation professionnelle	72	Q1+Q2
Stages-1	4	Stages pédagogiques (2 semaines)	36	Q1+Q2
ML-1	4	Maîtrise orale et écrite de la langue française	60	Q1+Q2
PGEN	2	Pédagogie générale	24	Q1
IDE	1	Identité de l'enseignant	12	Q1
PDEV-1	2	Psychologie du développement [A]	24	Q1
PHILO	2	Philosophie et histoire des religions [A]	24	Q1
BIO-1a	4	Biologie	48	Q1
CHIM-1a	4	Chimie	48	Q1
PHYS-1a	4	Physique : Mécanique	48	Q1
MAAP-1	1	Mathématiques appliquées : Base	12	Q2
MODEX	1	Module Excel	10	Q1
DOENS	1	Dossier de l'enseignant	12	Q2
PAPP-1	2	Psychologie des apprentissages [A]	24	Q2
PREL	2	Psychologie de la relation et de la communication [A]	24	Q2
IR	1	Initiation à la recherche	14	Q2
ATDC	1	Approche théorique de la diversité culturelle et la dimension du genre [A]	14	Q2
BIO-1b	5	Biologie	72	Q2
CHIM-1b	4	Chimie	60	Q2
PHYS-1b	5	Physique : Mécanique	72	Q2

Cette grille prévisionnelle de cours ne contient pas les activités optionnelles de la formation (comme les répétitions, les remédiations, les éventuelles activités d'aide à la réussite, etc.).

Légende-couleurs : 1er quadrimestre | 2e quadrimestre

Corequis Bloc 2 : AFP-2 + Stages-2

Corequis Bloc 3 : Stages/AFP + DIFF + EPP

Bloc 2

U.E.	ECTS	Activité(s) de l'Unité d'enseignement	H	Quadri
AFP-2 [prér. Stages/AFP]	8	Ateliers de formation professionnelle	84	Q1+Q2
Stages-2 [prér. Stages/AFP]	10	Stages pédagogiques (4 semaines)	96	Q1+Q2
ML-2	2	Maîtrise orale et écrite de la langue française	24	Q1+Q2
OEE	2	Ouverture de l'école sur l'extérieur	12	Q2
BIO-2	8	Biologie	72	Q1+Q2
CHIM-2	7	Chimie	72	Q1+Q2
PHYS-2	8	Physique : Électricité	72	Q1+Q2
PAPP-2	2	Psychologie des apprentissages	24	Q1
EAPP	2	Évaluation des apprentissages	24	Q1
PDEV-2	2	Psychologie du développement	24	Q1
APDC	1	Approche pratique de la diversité culturelle et la dimension du genre	24	Q2
FLES	1	Sensibilisation au « Français langue étrangère et seconde »	10	Q1+Q2
GGEO	2	Technique de gestion de groupes et expression orale	24	Q1
DÉONTO	1	Déontologie de la profession	12	Q2
MéTIC-2	2	Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement	24	Q2
MAAP-2	2	Mathématiques appliquées : Approfondissement	24	Q2

Identification des Unités d'Enseignement (U.E.)

Bloc 3

U.E.	ECTS	Activité(s) de l'Unité d'enseignement	H	Quadri
Stages/AFP	20	Stages pédagogiques (10 semaines) et Ateliers de formation professionnelle	360	Q1+Q2
DIFF	2	Différenciation des apprentissages, notions d'orthopédagogie, détection des difficultés d'apprentissage et leur remédiation	24	Q1+Q2
IAC	2	Initiation aux arts et à la culture [A/B]	28	Q1+Q2
BIO-3	3	Biologie	54	Q1+Q2
CHIM-3	4	Chimie	58	Q1+Q2
PHYS-3	4	Physique : Thermodynamique, optique, phénomènes ondulatoires et son	60	Q1+Q2
TFE	16	Travail de fin d'études (y compris l'initiation à la recherche en éducation : 12h - Q1)	(12)	Q1+Q2
SOPOED	2	Sociologie et politique de l'éducation [A]	24	Q1
NEUTR	1	Formation à la neutralité [A]	20	Q1
ÉPIST	1	Notions d'épistémologie des disciplines	14	Q1
EPP	1	Élaboration du projet professionnel	14	Q2
COPE	2	Étude critique des grands courants pédagogiques [A]	24	Q2
MéTIC-3	2	Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement	24	Q2

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois
Section / Sous-section : AESI Sciences	Ancrage de l'UE : Bloc 3
Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **360** h
Intitulé de l'UE : **Stages pédagogiques et Ateliers de formation professionnelle**	

Volume en Crédits : **20** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **Stages/AFP**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : UE annuelle (Q1 + Q2)	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☐ Non ☒ Oui (UE AFP-2 & UE Stages-2)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☐ Non ☒ Oui (**UE DIFF & UE EPP**)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : genevieve.evrard@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

- Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession – 1
- Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité; mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence - 2
- Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques sociaux et éthiques – 3a
- S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions – 3b
- Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover - 4
- Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement - 5 :
- S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques – 5b
- Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées – 5c
- Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie – 5d
- Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions – 6 :
- Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques – 6a
- Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants – 6c
- Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation – 6b
- Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants – 6c
- Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage – 6d

- Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages – 6e
- Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage – 6f
- Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante – 7a
- Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages – 7b
- Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves – 7d

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

L'étudiant devra mettre en œuvre, de manière intégrée, l'ensemble des compétences visées à ce stade au service d'une pratique professionnelle réfléchie et réflexive.

Ainsi, au terme de l'activité, l'étudiant sera capable de :

- Proposer des activités variées et pertinentes traduites dans des préparations complétes
- Animer les activités conçues en usant d'un langage scientifique rigoureux, les réguler en référence aux conseils méthodologiques généraux et à la didactique disciplinaire qui guident l'action pédagogique
- Faire preuve de rigueur, d'autonomie et d'initiative dans la recherche d'informations et la conception d'activités d'apprentissage
- Guider efficacement les apprentissages (sens, évaluation formative, différenciation, …), s'adapter en situation
- Porter un regard réflexif sur sa pratique, analyser ses prestations, rechercher des améliorations et mettre en en place des adaptations, si nécessaire ; prendre du recul et se fixer un projet pédagogique personnel pour les stages ultérieurs
- Concevoir et animer des activités en extérieur voire organiser une sortie pédagogique
- Témoigner d'une attitude fiable, éthique et responsable sur le terrain
- Manifester de l'enthousiasme face aux diverses réalités du métier
- Adopter attitudes adéquates à la profession d'enseignant et particulièrement des compétences relationnelles liées aux exigences de la profession

Dès lors, au terme de l'activité, l'étudiant sera en mesure de concevoir un dispositif d'enseignement, le mettre en place, l'évaluer et le réguler.

CONTENU DE L'UE

Les stages permettront aux étudiants de mettre en pratique les éléments appris dans les différentes activités d'apprentissage et particulièrement en AFP. Cette pratique didactique se veut progressive, sous la conduite des maitres de stage et des professeurs responsables. Toutefois, lors de cette dernière année de formation, les étudiants devront manifester progressivement plus d'autonomie dans la conception des activités (cf. critères de la grille d'évaluation), s'exercer à la planification et prendre de plus en plus en charge toutes les tâches attribuées à l'enseignant.

Les stages du B3 confronteront les étudiants à des publics variés ainsi qu'à divers programmes d'enseignement. Ainsi, les 10 semaines de stage dans des établissements d'enseignement prévues au calendrier sont réparties en 4 stages : un de 3 semaines dans l'enseignement général, un de 1 semaine dans l'enseignement spécialisé, un de 3 semaines dans l'enseignement qualifiant et un de 3 semaines dans l'enseignement secondaire inférieur. Le choix des écoles de stage sera réalisé en négociation avec le professeur de psychopédagogie dans le respect des consignes spécifiques de la section notamment la nécessité de prester des heures dans les 3 disciplines d'enseignement à chaque stage ainsi que la répartition entre les différentes années d'enseignement.

En plus de ces 10 semaines de stage, un stage d'exploitation pédagogique en extérieur dans un autre milieu (rural, marin, urbain, ... en Belgique ou à l'étranger) sera organisé afin de compléter la formation spécifique de l'étudiant. Comme les autres stages, il s'inscrit dans la convention de stage de la HE (= annexe au Règlement général des études

et des jurys). Outre la découverte d'un milieu spécifique, les étudiants du B3 seront amenés à concevoir et à animer des activités sur le terrain.

Ainsi, Il s'agit d'un voyage pédagogique visant à :
- sensibiliser aux différents aspects de l'organisation d'activités extramuros, la méthodologie et l'animation d'un groupe sur le terrain
- la découverte d'un écosystème ainsi qu'une analyse et une exploitation de l'intérêt scientifique du milieu
- la conception et l'animation d'activités de terrain
- l'encadrement d'apprenants (les étudiants du B1 et/ou B2 voire des élèves du secondaire en fonction des opportunités de l'année)

Les AFP seront quant à eux au service des stages et/ou de la formation au métier d'enseignant d'une manière plus générale en confrontant l'étudiant aux diverses facettes de la profession. Ainsi, ils proposeront à l'étudiant des pistes de réflexion et des informations de manière à enrichir leurs pratiques pédagogiques : construction d'évaluation de compétences et de grilles critériées, utilisation pertinente de ressources numériques, conception des sorties pédagogiques ou des séances de travail sur le terrain, rencontre avec des personnes ressources, découverte de CTA, la gestion des diverses tâches administratives d'un enseignant, découverte de métiers scientifiques, ...

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☐ Documents de travail ☒ Autre (Convention de stage / consignes complémentaires spécifiques à la section / différents documents qui seront distribués : construire une préparation en sciences, conseils méthodologiques en vrac, ...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- Les documents officiels : référentiels, programmes, ...
- Différents manuels ou supports (site, dossier, ...) seront conseillés par les professeurs -...

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☐ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☒ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☐ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☒ Autre (pratique de stage : conception, animation, analyse, ...)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Stages/AFP				100 %			Report		

Autres (à préciser) :
La note de stage est déposée à l'issue d'un conseil de classe didactique au cours duquel l'ensemble des professeurs responsables du suivi et de l'évaluation des stages analyse le parcours de l'étudiant. Il convient de se référer à la convention de stage (= annexe au Règlement général des études et des jurys) et aux consignes complémentaires spécifiques à la section.

La note tient compte, pour les stages de pratique professionnelle, des prestations en fonction des critères d'évaluation fixés (cf. grille d'évaluation de stage) mais aussi de l'évolution de l'étudiant.
Un feedback sera fourni par le conseil de classe à l'issue de chaque période de stage afin d'aider à l'étudiant à cibler ses forces et ses faiblesses, à déterminer des axes de travail et la progression à réaliser pour les stages ultérieurs.
Le stage d'exploitation pédagogique en extérieur sera également apprécié par l'équipe pédagogique responsable (sur base de critères similaires à ceux proposés ci-dessous pour les AFP), cette appréciation permettra de nuancer la note de stage pratique en milieu scolaire (la confirmer ou la moduler en fonction de l'investissement et la qualité des prestations).

A l'instar des stages, les AFP sont obligatoires. La présence est requise à chaque atelier. Les absences doivent être couvertes par un certificat médical ou un document officiel. Les absences injustifiées peuvent entraîner une non validation de l'UE. De même, la non réalisation de l'ensemble des travaux impactera significativement l'évaluation de l'UE Stages-AFP. Puisque tous les travaux doivent être réalisés, en cas d'absence justifiée, l'étudiant s'informera spontanément auprès des professeurs concernés des modalités mises en place (travail de remplacement ou évaluation sur base de la trace écrite).

Les activités proposées, vécues et analysées en AFP ont pour ambition de contribuer au développement progressif des compétences professionnelles et ainsi de préparer aux stages qui les attendent durant cette année académique. Des consignes précises seront communiquées pour chaque module. Ainsi, encore plus que pour tout autre cours, la présence et l'implication réelle sont indispensables. De l'engagement dépend la formation.

L'appréciation des modules d'AFP se basera sur les critères suivants :

1. Présence
2. Réalisation effective des travaux
3. Respect des consignes et des délais ; Dispose du matériel nécessaire lors des ateliers
4. Participation active, implication
5. Capacité à travailler en groupes - Collaboration (relationnel et partage des tâches)
6. Maîtrise de la langue (orale et écrite)
7. Qualité du travail ; Rigueur scientifique
8. Attitude constructive (remise en question + prise en compte des remarques)
9. Capacité d'autoévaluation, regard réflexif sur sa pratique et ses apprentissages

Les AFP étant étroitement interconnectés aux stages ou service du métier lors de cette dernière année de formation, leur appréciation impactera la note de l'UE mais ne permettra jamais de compenser des évaluations de stage négatives. La maitrise des différentes compétences professionnelles attendues en fin de formation guidera le choix de la note de l'UE Stages-AFP.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois
Section / Sous-section : AESI Sciences	Ancrage de l'UE : Bloc 3
Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **(12)** h
Intitulé de l'UE : **Travail de fin d'études** (y compris l'initiation à la recherche en éducation - Q1)	

Volume en Crédits : **16** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **TFE**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : UE annuelle (Q1 + Q2)	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : genevieve.evrard@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétence n°1
Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession :

a. Maitriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif.
b. Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal.
c. Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.

Compétence n°4
Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover :

a. Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.
b. Participer à des groupes ou des réseaux de recherche pour enrichir sa pratique professionnelle.
c. Mettre en question ses connaissances et ses pratiques.
d. Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques.
e. Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...).

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'unité TFE, l'étudiant se sera montré capable de :

1. Cerner une problématique liée à l'exercice du métier sous la forme d'une question de recherche ;
2. Explorer la littérature scientifique de référence, qu'elle soit pédagogique ou didactique : rechercher les sources premières de la documentation et sélectionner les passages en lien avec la problématique définie ;
3. Rédiger une synthèse personnelle structurée et dûment référencée des documents scientifiques sélectionnés (Partie I du travail écrit, théorique) ;
4. Présenter des hypothèses en réponse à la question de recherche, et les argumenter à la lumière de la synthèse théorique. Ces hypothèses déterminent à la fois la structure de la partie théorique et la recherche pratique ;
5. Élaborer une méthodologie permettant de mettre à l'épreuve les hypothèses définies ;
6. Réaliser la recherche de terrain selon la méthodologie définie pour recueillir des données et en garder des traces ;

7. Réaliser le traitement des données recueillies : réaliser des analyses qualitatives et/ou quantitatives, et mettre en regard les résultats ainsi obtenus avec ce que les hypothèses envisageaient ;
8. Rédiger un compte-rendu de la recherche menée, c'est-à-dire de la méthodologie choisie, de la recherche de terrain, de l'analyse des résultats et d'une première comparaison de ceux-ci avec les hypothèses formulées (Partie II du travail écrit, Pratique) ;
9. Rédiger une discussion réflexive (Partie III du travail écrit) comprenant
    a. la discussion des résultats, c'est-à-dire la réponse nuancée à la question de recherche en fonction des résultats obtenus mais aussi des limites de la recherche en regard de la théorie (biais possibles),
    b. les prolongements possibles : autres recherches qui permettraient d'approfondir, d'étendre la portée des résultats,
    c. l'analyse réflexive : les points forts du dispositif testé, les points qui pourraient être améliorés et de quelle manière (en fonction des limites identifiées dans le dispositif et en fonction de la théorie),
    d. les apports professionnels voire personnels au niveau compétences développées ;
10. Rédiger une conclusion, c'est-à-dire une synthèse du travail au passé composé, une bibliographie, et enfin une introduction à l'ensemble du travail présentant succinctement les motivations, l'intérêt de la problématique pour la profession, les questions et les hypothèses de la recherche, les démarches mises en œuvre et la structure du travail ;
11. Rédiger un travail écrit soigné et structuré qui respecte les conventions du genre, c'est-à-dire les normes de l'American Psychological Association (APA) et le style rédactionnel attendu (langue maitrisée, qualité de l'argumentation, sincérité de la démarche et autocritique) ;
12. Présenter oralement son travail de recherche et ses conclusions devant un jury désigné ; répondre aux questions de ses membres et participer aux échanges.

CONTENU DE L'UE

Pour le mener à bien son TFE, l'étudiant(e) sera invité à participer activement à des séminaires/modules d'Initiation à la recherche en éducation (IRE) qui le(la) guideront et l'accompagneront dans sa démarche et ses réflexions personnelles, en vue de lui permettre d'atteindre les objectifs fixés pour l'UE.
Les contenus des séminaires/modules/cours d'IRE pourront aborder les points suivants :

- Qu'est-ce qu'un TFE ?
- Planifier et gérer les aspects administratifs de la réalisation d'un TFE
- Questionner les pratiques professionnelles
- Explorer la littérature scientifique, pédagogique, didactique ou méthodologique relative aux concepts en jeu dans les sujets traités
- Définir une problématique originale et pertinente
- Bénéficier d'échanges d'idées et de pratiques au sein de la communauté enseignante en vue de favoriser une distanciation critique par rapport aux sujets de recherche et d'encourager les pratiques créatives et innovantes
- Rédiger la partie théorique
- Concevoir et mettre en place le dispositif de recherche, rédiger la méthodologie
- Analyser les résultats et rédiger la discussion réflexive
- Rédiger l'introduction, la conclusion et préparer la défense orale
- Exploiter les outils et médias appropriés afin de pouvoir développer, communiquer et défendre son travail de la manière la plus pertinente possible
- …

Par ailleurs, le travail de chaque étudiant sera supervisé et accompagné par un(e) promoteur(-trice). Cet accompagnement sera balisé par un contrat de collaboration dont les termes seront négociés entre chaque étudiant(e) et son(sa) promoteur(-trice).

L'évaluation des compétences mobilisées lors de la réalisation de l'UE TFE prendra en compte le processus, le résultat final et sa présentation lors d'une défense orale devant un jury.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☐ Documents de travail ☒ Autre (Guide TFE, supports divers utilisés par le prof d'IRE, …)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Département pédagogique 1 (2020). *Le travail de fin d'études.* HECh : Liège.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☐ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☐ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☐ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☒ Autre (activités proposées dans le cadre des séminaires/modules/cours d'IRE pouvant inclure une ou plusieurs méthodes décrites ci-dessus)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
TFE					100 %			100 %	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES